



Fribourg, le 20 avril 2020

Chères et chers élèves,

Jeudi dernier 17 avril, le Conseil fédéral a prononcé son verdict : les hautes écoles et universités ainsi que les écoles du secondaire 2 ne pourront pas reprendre les cours normaux avant le lundi 8 juin. D'ici là, l'enseignement présentiel ne pourra avoir lieu dans les diverses institutions susmentionnées. Aussi, durant les sept prochaines semaines, les cours à distance seront-ils à nouveau à l'ordre du jour.

Après les premières expériences, jugées par vous-mêmes plutôt positivement, avec cette nouvelle méthode d'apprentissage, nous devons nous armer de patience et persévérer dans les circonstances que nous connaissons. La période jusqu'au 8 juin représentera un défi majeur, certes, mais vous avez déjà surmonté nombre d'obstacles durant les trois semaines d'enseignement à distance et vous pouvez par conséquent envisager l'avenir avec confiance. Si vous vous montrez assidus dans vos études, vous ferez des progrès réjouissants, j'en suis convaincu.

Dans la situation actuelle, le philosophe grec Epictète pourrait être bon conseiller suggérant qu'il est inutile de nous préoccuper de choses que nous ne pouvons pas changer : « Ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses, mais les jugements relatifs aux choses » ou encore « L'essence de la philosophie est qu'un homme devrait vivre de manière à ce que son bonheur dépende aussi peu que possible de causes extérieures. »

Comme d'habitude en début de semaine, je vous transmets quelques informations :

- **Examens de maturité et de passerelle** : nous ne savons malheureusement toujours pas ce que la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) va décider, mais la décision devrait être prise dans les prochains jours. Nous vous informerons dès que possible, mais au plus tard début mai.
- **Leçons présentielles en première, deuxième et troisième années**, fin de l'année scolaire : suite à la décision du Conseil fédéral, les directions d'écoles, en collaboration avec la direction de l'instruction publique, réfléchissent à l'organisation des trois dernières semaines scolaires avant les vacances d'été (période du lundi 8 juin au vendredi 26 juin) et vous communiqueront les modalités dès que possible.
- **Les notes** : même si vos professeurs ne peuvent pas organiser d'examens sommatifs comme dans les cours normaux, ils ont toutefois la possibilité d'évaluer votre travail (ils peuvent, par exemple, mettre des notes pour votre engagement et votre collaboration ou évaluer des travaux écrits qu'ils auraient aussi pu demander dans des circonstances normales, des exposés par exemple). Une autre possibilité consiste à évaluer des examens oraux par vidéoconférence.
- **Programme et plan hebdomadaire** : profitez du plan hebdomadaire qui vous est envoyé par votre professeur de classe. Organisez votre temps de manière judicieuse (respectez l'indication temporelle suggérée par vos professeurs pour vous acquitter de vos tâches) et établissez un plan de travail personnel (études, temps libre, pauses).

- **Promotions en première, deuxième et troisième années** : cette question n'a pas encore été définitivement clarifiée, mais elle est étudiée par les directions des écoles. Là aussi, des décisions devraient être prises prochainement et nous vous en informerons dès que possible. Reste également en discussion la question de savoir si et comment des examens peuvent encore être organisés durant la période courant du lundi 8 juin au vendredi 26 juin.
- **Enquête** : le rapport sur l'enquête, que nous avons menée avant Pâques et à laquelle ont répondu plus de 800 étudiants, a été rédigé et sera bientôt disponible sur le site du Collège. Merci pour votre nombreuse participation.

En espérant que vous avez pu vous ressourcer pendant les vacances, je vous souhaite beaucoup de courage et d'énergie pour les semaines à venir.

Avec tous mes meilleurs vœux de réussite et mes cordiales salutations.

Matthias Wider